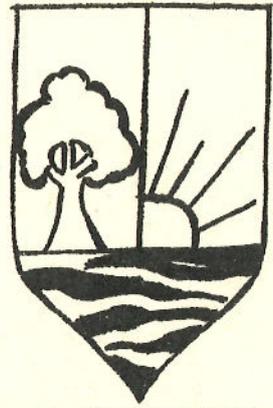


BUSSAC info



Bulletin local - parution tous les 2 mois

FÉVRIER - 83

n° 1

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
- Editorial	2
- Le mot de M. Le Maire	4
- Ce qu'est un foyer rural	5
- Conseil d'Administration 82-83 et délégués aux sections.....	7
- La vie de l'Association	8
- Honneur aux anciens	11
- La section tennis.....	13
- Le Jumelage, vous connaissez.....	16
- Le tennis de table.....	18
- La bibliothèque.....	20
- Abonnement à Bussac-Info.....	21

*0*0*0*0*0*0*0*0*0

Responsable de la Publication :	René	BOURAUD
Conseillers à la rédaction :	Evelyne	BERNARD
	Janine	CASTILLON
	Marie-Jo	CHAPUIS
Illustrations :	Liliane	PENISSON
Impression :	Bruno	ALLINAND
	Jean-Marc	ALLINAND
	Sylvia	CASTILLON
	Nicole	CHABOT

*0*0*0*0*0*0*0*0*0

EDITORIAL

oOo

Pourquoi un journal ?

Voici "Bussac Info", le n° 1 du journal d'informations locales que le Foyer Rural se propose de réaliser et de présenter aux Bussacais cinq fois par an.

Bien sûr, nombreux d'entre vous ne manquerez pas de se poser cette question :

Pourquoi un journal ?

D'une manière générale, nous ne manquons pas d'informations. Que ce soit par la télé, la radio, les revues, magazines et autres quotidiens, chaque jour nous avons notre lot d'évènements survenus dans le monde entier.

Mais n'est-il pas paradoxal de pouvoir vivre en direct le retour sur Terre de la navette spatiale Columbia et d'ignorer la plupart du temps ce qui se passe dans sa propre commune ?

C'est pour combler cette lacune que l'équipe du Foyer Rural a créé une section nouvelle d'activité, composée de bénévoles qui ont accepté de donner une partie de leur temps pour s'attacher à cette réalisation.

Ce journal sera non seulement le support d'informations des activités du Foyer Rural mais aussi celui de la Municipalité à qui nous ouvrirons plus largement nos colonnes une fois passée la période des élections.

Nous souhaitons que la publication de compte-rendus, de projets, de calendriers d'activités diverses, de propositions vous permette de vous tenir au courant de la marche de l'Association et de la vie locale et surtout vous donne la possibilité de participer à leur développement.

Ce journal sera ouvert à tous et nous serons très heureux d'accueillir tous les textes que vous voudrez bien nous adresser et qui, avant publication seront soumis au Comité de Rédaction.

.../...

Ce sera par vos différentes réactions et manifestations envers "Bussac Info" que nous saurons si nous vous laissons indifférents ou si nous devons persévérer dans cette voie.

Le Président,
Roland MONGET

LE CHOIX D'UN NOM
oOo

Les personnes, réunies lors de la naissance de ce bulletin, ont débattu pendant pas loin de deux heures avant de choisir le nom du nouveau-né.

Finalement, BUSSAC INFO nous a semblé assez banal pour être de toutes les modes.

LE MOT DE M. LE MAIRE

Une naissance est toujours un évènement heureux, même lorsqu'il s'agit d'un journal.

Et comme beaucoup de Bussacais, je pense, je me réjouis du premier cri de "Bussac-Info". Ce cri, je l'espérais depuis longtemps déjà. Cette naissance n'est pas prématurée !

Mais lorsque l'on assume des responsabilités, on sait bien que les choses sont souvent plus faciles à espérer qu'à réaliser et qu'il faut savoir faire preuve de patience et de persévérance.

Cette patience et cette persévérance ont été récompensées et je tiens à féliciter l'équipe du Foyer Rural qui a participé à cette nouvelle réalisation.

La Municipalité, pour ce qui la concerne, alimentera régulièrement la rubrique "Informations municipales".

L'équipe rédactrice pourra consulter les archives pour faire revivre le passé de notre commune.

Le nouveau-né est encore fragile.

Sachons lui apporter toute l'attention et l'affection qu'il mérite et nous pourrons le voir grandir ,
- pour notre plus grande satisfaction.

Guy CHAPUIS

CE QU'EST UN FOYER RURAL

*o*o*o*

Le Foyer Rural est une association (Loi 1901) :

- Librement constituée en milieu rural ;
- Ouverte à toutes les personnes résidant ou ayant des attaches dans la zone d'influence, sans distinction d'âge, d'origine, de profession, d'opinion ou de croyance.

Le Foyer Rural est un mouvement d'éducation populaire qui a pour buts :

- D'aménager dans son périmètre un centre d'aspect plaisant offert et ouvert à tous ;
- D'étudier en commun les questions d'ordre technique et social intéressant la vie rurale sous tous ses aspects, de développer l'éducation des milieux ruraux en matière syndicale, mutualiste et coopérative en liaison avec les organismes professionnels ;
- De favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive ;
- D'organiser les loisirs de la collectivité dans son ensemble par la création et l'usage de bibliothèque, par le moyen de conférences, de réunions amicales, de séances artistiques (théâtre, cinéma, soirées musicales, concerts, etc...) ;
- De renforcer par tous les moyens la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide.

Le Foyer Rural est administré démocratiquement.

- Il possède un Conseil d'Administration dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale et renouvelables tous les deux ans ;
- Le Conseil d'Administration élit son bureau qui est chargé d'animer et de coordonner la vie des différentes activités ;
- Le Conseil d'Administration se réunit au mois une fois par trimestre.

.../...

Le Foyer Rural gère ses ressources qui proviennent :

- Des cotisations et souscriptions des membres ;
- Des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ;
- Des ressources créées à titre exceptionnel et s'il y a lieu avec l'autorité compétente ;
- Des dons et legs éventuels.

Le Foyer Rural est aussi un local généralement très polyvalent auquel peuvent s'adjoindre des terrains :

- Siège administratif de l'Association ;
- Centre où sont généralement mises en oeuvre la plupart des activités de l'association, qu'elles s'adressent à ses seuls adhérents ou à l'ensemble de la communauté ;
- Lieu de rencontre et de dialogue pour toutes personnes et organismes intéressés par les problèmes du milieu rural.

Le Foyer Rural est adhérent à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux (FOFR) et aussi à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux (FNFR), qui mettent à sa disposition :

- Des services : documentation, formation, relations, équipement, animation ;
- Du matériel audio-visuel ;
- Des documents et brochures ;
- Des stages, formation, animation ;
- Des échanges, etc...

Le Président,
Roland MONGET

Oo*Oo*Oo*

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNEE 1982-1983

Président d'Honneur :	Guy	CHAPUIS	Le Bois Chardon
Président :	Roland	MONGET	Derrière Chez Jean
Vice-Président :	Christian	VIOLLET	Le Grand Fief
Trésorier :	France	BEDOCHAUD	L'Espérance
Trésorière Adjointe :	Yvette	RICHE	Les Coindries
Secrétaire :	René	BOURAUD	La Favaudière
Secrétaire Adjointe :	Monique	GUY	L'Espérance
Membres :	Marie-Claude	ALLINAND	Les Bacheliers
	Evelyne	BERNARD	Le Bourg
	Marie-Jo	CHAPUIS	Le Bois Chardon
	André	EMERIT	Les Deaux
	Véronique	GAUDIN	Les Grands Champs
	Jean-Pierre	GIRARD	Le Bourg
	Paulette	LAGARDE	Le Bois Chardon
	Bernard	MIGNON	Les Grands Champs
	Pascal	MONGET	Derrière Chez Jean
	Paul	PIMIENTA	Le Bois Chardon
	Yves	POUPONNOT	Le Grand Village

DELEGUES AUX SECTIONS - ANNEE 1982-1983

. Bibliothèque :	Marie-Jo	CHAPUIS
. Football :	Bernard	MIGNON
. Journal local :	René	BOURAUD
. Jumelage :	Marie-Jo	CHAPUIS
. Labo Photo :	Véronique	GAUDIN
. Tennis :	Christian	VIOLLET
. Tennis de Table :	Paul	PIMIENTA
. Club 3ème Age :	René	BOURAUD

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Historique :

L'Association dite "Foyer Rural Municipal de Bussac" a été fondée le 26 janvier 1980.

Elle entame donc sa quatrième année d'existence.

Au départ, elle a regroupé en son sein les associations des Majorettes, des boules et du Comité des Fêtes qui continuent d'avoir leur propres activités.

Depuis ont été créées les sections de tennis de table, de tennis et du Comité de Jumelage qui fonctionnent également et qui ont obtenu de brillants résultats dans leur domaine respectif.

On pourra lire par ailleurs les différents compte-rendus d'activités.

Le Développement :

Certaines autres activités sont sur le point de se réaliser comme le Journal (nous y sommes en plein !), l'ouverture d'une Bibliothèque, la réalisation d'un Labo photo ou la constitution d'une équipe de football qui devrait jouer en championnat départemental dès septembre prochain.

Nous envisageons également la réalisation d'un Club du troisième âge.

Travaux du Foyer Rural :

Mais en même temps, il nous faut organiser différentes manifestations nécessaires à l'animation de la vie locale mais aussi à l'autofinancement de l'association.

Il faut également mener de front les travaux d'achèvement du Foyer Rural pour disposer des locaux afin de permettre l'accueil et le développement des activités précitées.

.../...

Nous lançons un appel à tous les bénévoles qui voudraient bien nous aider à peindre, à tapisser ou à effectuer d'autres menus travaux que par mesure d'économie, l'association avait accepté de prendre à sa charge.

Tous les volontaires seront les bienvenus et dès maintenant, ils peuvent prendre contact avec notre jeune retraité France BEDOCHAUD, Téléphone : 93-55-78 pour faire part de leurs disponibilités.

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

En dehors des manifestations propres à chacune des sections ou associations qui seront publiées dans les pages les concernant, nous vous communiquons le calendrier prévisionnel des activités que l'équipe du Foyer Rural a prévues :

- Dimanche 20 mars à 14 h 30 : Concours de Belote ;
- Samedi 30 avril- 21 h 30 : Grand Bal ;
- Samedi 20 mai à 21 h : Soirée café-Théâtre ;
- Dimanche 3 juillet à 15 h : jeux intervillages
à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE.

D'ores et déjà, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver ces dates, nous aurons grand plaisir à passer ces moments ensemble.

CARTES DU FOYER RURAL

Le budget du Foyer Rural est composé de ressources diverses qui la plupart du temps proviennent de manifestations organisées par l'association, de subventions communales ou extra-communales (Fédération Nationale des Foyers Ruraux, Jeunesse et Sports, etc.), ainsi que du produit de la vente de cartes à ses membres.

.../...

Pour être membre de l'association, il faut posséder une carte vendue par le Foyer Rural et qui assure le Titulaire pour toutes les manifestations organisées par l'association auxquelles il participe.

De plus, cette carte lui donne droit à des réductions sur le prix d'entrées pratiquées pour certaines manifestations.

Ces cartes sont vendues aux mêmes prix que l'année passée (nous avons prolongé le blocage des prix !):

- Adulte : 23 F ;
- Enfant de moins de 17 ans : 12 F.

Elles peuvent être demandées à n'importe quel membre du Conseil d'Administration qui fera le nécessaire pour vous en procurer le nombre désiré.

o*o*o

HONNEUR AUX ANCIENS

Voulant perpétuer une tradition qui associe tous les ans le Comité des Fêtes et le Bureau Communal d'Aide Sociale pour offrir à nos Anciens la galette des rois, le Foyer Rural a, après avoir reconduit son Président et son Bureau, décidé cette année de transformer le goûter en repas pour toutes les personnes de plus de soixante ans.

C'est ainsi que le 9 janvier, nos anciens étaient conviés à 12 heures à la Salle Municipale par le Foyer Rural qui groupe toutes les associations de la Commune, à un repas de famille où la galette des rois n'était pas absente, évidemment.

Une soixantaine de personnes avaient répondu à l'invitation.

L'accueil avait été bien fait pour que les invités se retrouvent au milieu de personnes moins âgées, qui avaient accepté bénévolement de préparer le repas et de servir à table.

Chaque association avait ses représentants et on pouvait noter également la présence de M. CHAPUIS, Maire et Madame, de M. Roland MONGET, Président du Foyer Rural et Madame, de M. Le Curé, de Mmes GUY, RICHE, BERNARD, BEDOCHAUD, LAGARDE, Marie-Claude ALINAND, EMERIT, de MM. VIOLLET, EMERIT et RICHE.

L'ambiance était déjà à la joie et aux souvenirs quand les plats copieux et bien préparés furent servis.

Monsieur Roland MONGET, au cours du repas, prononça une courte allocution pour souhaiter la bonne année à ses invités et dire son plaisir de voir les convives aussi nombreux et pleins d'entrain et en espérant qu'ils voudront bien aussi, à l'avenir, honorer de leur présence comme aujourd'hui, les différentes manifestations organisées à leur intention par le Foyer Rural.

Les chansons, les histoires et même le patois Charentais ont eu leur place, uniquement avec le concours d'amuseurs locaux qui ont mérité et recueilli de nombreux applaudissements.

Madame GAUDIN, par sa voix et souvent accompagnée par ses élèves à l'accordéon, a gracieusement animé entre temps, par des chansons choisies et de circonstance cet après-midi bien sympathique.

.../...

Messieurs BEDOCHAUD et POUPONNOT s'occupèrent plus particulièrement de la sono.

Toutes et tous sont à féliciter.

Et c'est assez tard que chacun s'est séparé, satisfait de cette reconnaissance des moins jeunes aux anciens. Remercions vivement les organisateurs de cette petite fête, sans oublier ceux et celles qui ont permis d'apprécier un menu fort agréable.

Un seul regret, peut-être : peu de rois ont été tirés et c'est dommage.

Bravo à cette solidarité des âges dans notre commune qui démontrent ainsi aux anciens qu'ils ne sont pas oubliés.

René BOURAUD

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

CORRESPONDANCE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année, une classe de BUSSAC correspond avec une classe de LABASTIDE SAINT GEORGES, dans le Tarn.

Souhaitons que cette correspondance débouche sur un horizon profitable à tous les enfants, Bussacais et Bastidiens.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Section tennis

DEBUTS PRUDENTS MAIS... PROMETTEURS

-O-O-

Je profite de la sortie du premier numéro de Bussac Info pour vous faire l'historique de la section tennis.

Sous l'impulsion de Monsieur Le MAIRE et du Conseil Municipal, il a été décidé, courant 1979 de mettre à la disposition des Administrés de nombreux équipements sportifs, dont deux courts de tennis.

La Section au sein du Foyer Rural Municipal a été créée en septembre 1980. Monsieur François FRETIER en fut le Premier Président. Elle s'est rapidement développée (110 adhérent), si bien que le taux d'occupation des courts est devenu important durant la première saison estivale, saison qui s'est terminée par un tournoi interne auquel une quarantaine de membres ont participé.

Une école de Tennis a été organisée sous la responsabilité de Paul PIMIENTA, aidé dans sa tâche par Serge PROUZAT, animateur Cantonal. Au cours de cette première saison, l'école de tennis connut une bonne affluence (entre 20 et 30 participants).

En 1981, nous nous sommes affiliés à la Fédération Française de Tennis et nous avons engagé une équipe Séniors en Championnat de printemps, quatrième division départementale. Ce fut une année de rôdage (deux victoires, trois défaites et le maintien en 4e division), l'essentiel était acquis, la plupart des joueurs de l'équipe n'ayant jamais participé à une compétition. En Championnat de printemps, nous engageons également une équipe de Cadets qui se comporta honorablement puisqu'elle gagna trois rencontres.

Au printemps 1982, l'équipe Séniors en Championnat départemental 4e division obtint de très bons résultats, elle gagna tous ses matchs et se vit le droit d'accéder à la 3e division départementale pour la saison 83.

.../...

Lors de notre Assemblée Générale de Septembre dernier, Monsieur François FRETIER, Président en exercice, ayant demandé à être relevé de ses fonctions, une nouvelle équipe fut constituée :

Président :	Christian	VIOLLET
Vice-Président :	Jacky	CHARENTAIS
Trésorière :	Yvette	GARLOPEAU
Trésorière-Adjointe	Evelyne	BERNARD
Secrétaire :	Martine	MAILLET
Secrétaire-Adjoint :	Claude	LABBE

(et responsable des jeunes).

Je remercie Monsieur François FRETIER pour son aide efficace durant les deux années passées à la tête de la section et j'espère le voir très souvent sur les courts, sa raquette à la main.

Pour la saison 83, plusieurs objectifs sont définis :

- Développer l'école de tennis et organiser des cours d'initiation et de perfectionnement pour les adultes, mais il nous faut résoudre des problèmes d'encadrement ;
- Faire participer des jeunes aux tournois individuels de printemps ;
- engager une équipe de jeunes au Championnat de printemps, si notre effectif le permet ! ;
- Pour les adultes, engager deux équipes masculines en compétition de printemps (une en division départementale et l'autre en 5e ou 6e division) ;
- Organiser un tournoi officiel et notre troisième tournoi interne, afin de créer une émulation au sein de la section.

... / ...

DETAILS PRATIQUES :

Pour utiliser le court de tennis, il suffit d'être possesseur de la Carte du Foyer Rural et de prendre la carte de la Section, dont voici les tarifs :

	<u>Carte Section</u>		<u>Carte Foyer</u>
- Enfant de la Commune de - 18 ans..	45 F	+	12 F
- Adulte de la Commune	80 F	+	23 F
- Couple de la Commune	140 F	+	46 F
- Enfant extérieur à la Commune âgé de moins de 18 ans	90 F	+	12 F
- Adulte extérieur à la Commune	160 F	+	23 F
- Couple extérieur à la Commune	280 F	+	46 F

Les personnes intéressées par la pratique de ce sport en tant que loisir ou compétition peuvent s'adresser aux membres du bureau de la section.

Les cartes et licences pour la saison 82/83 sont en vente Chez Madame Yvette GARLOPEAU, trésorière de la section.

Le Président,
Christian VIOLLET.

LE JUMELAGE, VOUS CONNAISSEZ ?

Chacun se souvient de la réception d'août 1981 qui réunissait, autour de nos amis Suisses d'ORON une grande partie de la population bussacaise.

Depuis, les relations ont été maintenues, tant pour les vacances de neige que pour les vacances d'été.

Après leur séjour de juillet 1982, nos amis Suisses faisaient paraître dans la presse vaudoise l'article qui suit, signé Jean-Philippe KISSLING, municipal d'ORON :

ORON - BUSSAC

oOo

"Nous partîmes vingt-cinq mais,
par un prompt renfort, nous nous vîmes
bien plus en arrivant au bord..."
de l'Atlantique.

"Par ces temps où l'hiver montre son nez froid par dessus les monts enfarinés, il est bon, pour ceux qui y sont allés, de se souvenir des vacances bussacaises. Quant aux autres, pourquoi pas leur faire envie.

Comme au Rallye de Monte-Carlo, il en est venu de partout : d'Espagne, traversant les Pyrénées pour rejoindre le pays de Cyrano, de la belle Provence, laissant les Arlésiennes à leurs tambourinaires et même d'Oron, qui en voiture, en train, en avion, pourquoi pas en bateau à voile ou en chaise à porteurs, tous aboutirent dans leur second "chez eux", Bussac et ses Bussacais. Avec l'hospitalité qu'on leur connaît, leur ambition de faire plaisir, ce ne fut, dès lors, qu'un enchaînement ou plutôt un déchaînement d'activités sportives, culturelles et gastronomiques ; la boule ferrée, c'est du sport ; causer en sirotant un "pineau" comme on n'en fait nulle part, c'est de la culture ; quant à la gastronomie, ... les absents ont eu tort.

.../...

Pour un Oronnais, il y avait au moins deux Bussacais. Chaque jour, ce fut une bruyante et joyeuse troupe qui débarqua sur les différentes plages de l'Atlantique, un "débarquement" à l'envers et les Américains n'avaient, pour se défendre, que des armes sous-marines : des crabes pour les orteils et des méduses pour l'urticaire.

Et pour se remettre de tout ça, chaque soir, une agape à la salle des fêtes ou chez l'hôte. Un repas n'est-il pas une communion ?

Le temps se moule trop vite au moulin de l'amitié. C'est ça le jumelage : échanger ses idées, s'ouvrir l'esprit avec des gens de culture, de traditions différentes des nôtres, mettre en commun les idéaux et les préoccupations du temps présent. C'est jouir ensemble des bienfaits que la vie nous donne.

A nos jumeaux de France qui liront ces lignes et, par eux, à tout Bussac, un merci grand comme ça, si nous y mettons une dimension, il sera trop petit."

J. P. K.

(Courrier de la Broye

15 octobre 1982.)

Le Jumelage, c'est aussi la correspondance scolaire entre une classe de CHESALLES SUR ORON et la classe de CM1-CM2 de Monsieur GUITER qui prépare en ce moment un reportage photos pour leurs jeunes amis.

Marie-Jo CHAPUIS

LE TENNIS DE TABLE A BUSSAC

S'il est une section dont l'histoire est étroitement liée à celle du Foyer Rural de Bussac, c'est bien la section "tennis de table".

En effet, il y a maintenant un peu plus de trois ans, le mardi 20 novembre 1979, une dizaine d'enfants sortant de l'école de Bussac à 17 h, se dirigeait vers la salle des fêtes où trois tables les attendaient ; ce qui allait devenir le Club de tennis de table de Bussac venait de naître, et rien ne laissait entrevoir l'avenir qui allait être le sien.

Trois années ont passé et entre temps, en janvier 1980, l'association du Foyer Rural municipal de Bussac se créait ; à partir de ce moment-là, les choses allèrent très vite puisqu'en mars 1982, la section tennis de table put s'installer au 1er étage du bâtiment du Foyer Rural dont la construction avait débuté une année auparavant. Ainsi, Foyer Rural et section tennis de table ont grandi ensemble et ce n'est pas un hasard car sans l'aide matérielle et morale que le Foyer Rural nous a constamment apporté dès notre adhésion, nous n'aurions pas pu nous développer autant que nous l'avons fait, mais aussi, et il faut le dire, le dynamisme des membres du tennis de table a joué un rôle moteur important dans l'action d'animation de la commune. Voilà, en quelques phrases un rapide historique de cette section.

Qu'en est-il aujourd'hui du tennis de table à Bussac ?

Toute personne jeune ou adulte qui désire pratiquer le tennis de table, que ce soit dans un esprit de loisir ou de compétition (l'un n'excluant pas l'autre d'ailleurs), doit savoir qu'elle dispose d'une salle confortable et bien équipée de quatre tables.

Pour les jeunes, l'école de tennis de table a lieu :

- Lundi de 17 h 15 à 18 h 30 ;
- Mardi de 17 h 15 à 18 h 30 ;
- Mercredi de 15 h à 18 h.

.../...

Actuellement, une vingtaine d'enfants entre 8 et 14 ans fréquentent cette école de tennis de table. L'encadrement est assuré par Michel MAILLET, Paul PIMIENTA, Jean-Louis DANIAU, Philippe DOGNETON, et plus récemment, par Pascal PAGE et Bruno MONGET.

Pour les adultes, cela se passe le jeudi de 18 h à 20 h. Actuellement, c'est un de nos groupes qui attire le plus de monde grâce à une ambiance amicale et sportive. Une compétition est organisée par équipe de trois joueurs avec des communes comme ST VAIZE, FONTCOUVERTE, THENAC, ... Bussac a engagé deux équipes dont les responsables sont Michel CHABOT et Michel MAILLET.

Mais on pratique aussi un tennis de table plus dirigé vers la compétition. En effet, le Club est affilié à la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table) et à l'UFOLEP (section sportive de la Fédération des Oeuvres Laïques).

Actuellement, nous avons :

- une équipe de six joueurs engagée dans le championnat départemental de 1ère division. Cette équipe est en tête de sa poule et elle vise l'accession en Régional 3 ;
- une équipe de quatre joueurs engagée dans le championnat UFOLEP de 3ème division. Cette équipe est en tête de sa poule et il est raisonnable de penser qu'elle sera en 2ème division l'année prochaine.

Pour ces deux équipes, l'entraînement a lieu :

- Le mardi de 18 h 30 à 20 h ;
- Le vendredi de 18 h à 20 h.

Les rencontres ont lieu le samedi soir.

Les jeunes peuvent pratiquer la compétition au sein de trois équipes :

- une équipe minimes garçons ;
- une équipe cadets garçons ;
- une équipe cadettes filles,

qui sont engagées dans le championnat départemental des jeunes.

Voilà un panorama d'ensemble du tennis de table à Bussac.
Pour terminer, je voudrais faire savoir aux personnes qui vont lire cet article et qui s'intéressent au tennis de table qu'elles peuvent venir nous rejoindre dans cette section et ce sera pour nous un grand plaisir de les accueillir : il suffit de posséder la carte du Foyer Rural pour pratiquer le tennis de table, il n'y a pas d'autre cotisation à payer car nous voulons que ce sport demeure avant tout populaire, c'est-à-dire ouvert à tous et qu'il participe ainsi à l'animation de la commune.

Paul PIMIENIA

*-*0*-*0*-*

BIBLIOTHEQUE

Les travaux d'aménagement de la Bibliothèque du Foyer Rural sont en bonne voie. Dans quelques semaines, elle pourra ouvrir ses portes aux lecteurs de Bussac. Ils trouveront d'abord une salle accueillante et confortable où il fera bon s'attarder...

Cette bibliothèque remplacera le dépôt fait à la Mairie par la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Charente-Maritime (ex-Bibliobus) mais elle aura, à sa disposition, un choix bien plus important.

Par la voix de notre journal, nous communiquerons plus tard aux personnes intéressées les jours et heures d'ouverture de cette salle de lecture.

Marie-Jo CHAPUIS

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

DEMANDE :

Je cherche à emprunter ou à louer à prix raisonnable pour juin ou septembre une tente 3 ou 4 places et 2 lits de camp.
CASTILLON - Route de Beauchail - Bussac - Tel. 74.13.14.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

ABONNEMENT A BUSSAC-INFO

Il est prévu que ce journal soit réalisé et distribué cinq fois par an.

Les parutions seraient les suivantes :

- Janvier/février ;
- Mars/avril ;
- Mai/juin ;
- Septembre/octobre ;
- Novembre/décembre.

L'abonnement pour cinq numéros est fixé à 20 F.

Le numéro, en dehors de l'abonnement, sera vendu 5 F pour l'année 1983.

Nous ne pouvons qu'inviter toutes les personnes désireuses d'être informées des activités de la commune à souscrire dès maintenant leur abonnement pour un prix exceptionnel de 15 F pour les quatre derniers numéros de 1983.

Le Foyer Rural.

!*O!*O!*O!*O!*O!